

Procès-verbal du Comité Syndical ordinaire, le 5 décembre 2018

Le cinq décembre deux mille dix-huit à dix-huit heures, les membres du comité syndical du Syndicat du moyen Adour landais se sont réunis au Pôle Associatif de Souprosse sous la Présidence de Monsieur Christian Ducos.

Présents : MM. Pomies, Lamaignere, Glatard, Heinrich, Lafenetre J, Brethes P, Soule, Labarbe, Mme Brault, MM. Desblancs Dufourcq, Noyelle, Juzan, Tauzin D, Cardonne, Dupouy Y, Mallet, Labat L, Napias, Bareyt, Urolategui, Ducos, Saint-Paul, Lagrola, Torreguitart, Carrincazeaux, Mmes Brethes C et Maury, MM. Lavielle, Coudroy, Suzan, Heitz, Mme De Sousa, MM. Bordes, Dubourdiou, Suberchicot.

Excusés ayant donné pouvoir : MM. Dufourc, Pascal, Dupau.

Excusés : MM. Lalanne, Lafitte, Degos, Cardeneau,

Absents : MM. Dupouy A, Brethes D, Capbern, Mme Faberes, MM. Barros C, Barros JM, Dubosc, Galaber, Raulin, Dauga, Lafenetre JL, Lamothe, Delhoste, Daugreilh, Tauzin A, Sebie, Candau, Darrietort, Cadillon, Bibes, Mesplede, Mme Loubere, MM. Gaillardet, Castets, Bellocq, Degert, Morlaes, Comet, Mme Rabaud Favereau, M. Courreges.

Présents mais non votants : Mme Michel et M. Berthoux pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, M. Cruzinsky pour la Communauté d'Agglomération du Marsan, M. Pontarasse pour la Communauté de communes Terres de Chalosse, Mme Dunoguiet et Tastet, M. Dupuy pour le syndicat du moyen Adour landais.

Secrétaire de séance : M. Labarbe

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 26 septembre 2018
- **Général :**
 - Evolution des partenariats (Institution Adour, syndicats...)
 - Convention avec l'Institution Adour
 - Débat d'Orientations Budgétaires
 - Intégration des communes d'Onard et de Vicq-d'Auribat dans le périmètre du PAPI de Dax
 - Décision modificative n°1 au budget annexe « Hors GEMAPI »
- **Rivière :** Point Travaux
- **Sentier :** Point d'étape
- **Nautique :** Point d'étape
- **Animation :** Point d'étape
- **Questions Diverse :**
 - Départ de Pierrick Malby, technicien rivière à mi-temps au SIMAL
 - A partir du 1^{er} janvier 2019 mise en place du nouveau comité syndical

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 26 septembre 2018

M. Soulé de Vergoignan signale qu'il avait été noté absent lors de ce comité alors qu'il était présent. Cette correction sera apportée au procès-verbal.

Le compte rendu du comité syndical du 26 septembre 2018 n'appelle pas d'autre remarque et est approuvé à l'unanimité par les membres du comité syndical.

2. Evolution des partenariats (Institution Adour, Syndicats...)

▪ 1^{ère} rencontre du Président et de Vice-Présidents du SYRBAL – Mars 2018

M. Ducos rappelle que le SIMAL avait établi une convention avec le SYRBAL pour la mise à disposition d'un technicien rivière à mi-temps jusqu'à la fin de l'année 2018. Il annonce que Pierrick, le technicien faisant objet de la convention a mis fin à son contrat au mois d'octobre.

Lors de cette rencontre, M. Ducos a exprimé les besoins importants de notre syndicat en matière de renfort administratif et évoqué une possible mutualisation sur ce point.

Les élus du SYRBAL ont dit que sur ce point la mutualisation n'était pas envisageable.

Ainsi il a été exprimé par M. Ducos que le SIMAL allait rechercher d'autres partenariats pour répondre au besoin.

Il a aussi été évoqué la possibilité de proposer une mutualisation du poste d'animation à l'attention du SYRBAL, point qui n'a pas retenu l'attention du SYRBAL.

▪ 2nd rencontre avec les élus du SYRBAL – Octobre 2018

M. Ducos explique que les deux syndicats se sont de nouveau réunis suite au départ du technicien pour refaire un point sur les besoins de chacun.

Au cours de cette seconde rencontre le SIMAL a remis en avant son besoin de renfort administratif. Au cours de la discussion il s'est avéré qu'en l'état, le SYRBAL n'était pas en capacité de répondre aux besoins administratifs actuels du SIMAL.

Côté technique, les deux syndicats semblaient toujours nécessiter le renfort d'un technicien. Cependant avant de se réengager avec le SYRBAL, le SIMAL a souhaité poursuivre les échanges avec les structures qui avaient été contactées en cours d'année, pour faire un point sur les possibilités de partenariats administratif et technique et ce de façon cohérente afin de limiter le nombre d'interlocuteurs.

▪ Rencontre avec les Présidents de l'Institution Adour, du syndicat de la Midouze et du syndicat Midou Douze – Octobre 2018

M. Ducos relate la rencontre avec le Président de l'Institution Adour et ceux du syndicat de la Midouze et du Midou Douze. Au cours de cette réunion chaque syndicat a pu faire état de ses besoins.

Pour le SIMAL toujours ce même besoin de renfort administratif, les 4 heures de mise à disposition du service administratif de l'Institution Adour pour du secrétariat général, de la comptabilité et des ressources humaines s'avérant insuffisantes pour mener à bien l'ensemble des missions du syndicat.

Les deux autres syndicats font également état des mêmes besoins en termes de renfort administratif.

L'Institution Adour propose alors d'étoffer son service administratif et d'en faire bénéficier les syndicats au travers d'un pôle administratif mis à disposition des syndicats via une convention. Ainsi les syndicats auront en plus de la comptabilité, du secrétariat et des ressources humaines, accès à l'intégralité des compétences du service administratif (juridique, marché-public, financements,...).

M. Ducos déclare qu'il a du coup été décidé de ne pas reconduire la mutualisation du poste technique avec le SYRBAL et que ce point-là serait rediscuté en 2019 avec les syndicats avec qui ont été entamées les discussions de mutualisation administratives.

3. Renouvellement de la convention avec l'Institution Adour

M. Ducos rappelle que le SIMAL possède une convention avec l'Institution Adour pour l'hébergement des deux techniciens au sein de leurs locaux et la mise à disposition de moyens techniques (véhicules, bureautique, etc...).

Par suite de la restructuration du pôle administratif, cette convention a été reprise et adaptée, notamment l'annexe financière. Le coût de la mise à disposition de services administratifs et des moyens matériels pour l'année 2018 était d'environ 8 900 euros, avec la mise en place du pôle administratif, elle s'élèverait à 19 500€ par an.

Un réajustement sera possible en cours d'année selon les besoins du syndicat (besoin de plus d'heures ou de moins d'heures en administratif, augmentation des besoins matériels si recrutement d'un technicien supplémentaire...).

Les membres du comité syndical se prononcent favorablement à l'unanimité pour les termes de la convention avec l'Institution Adour et autorisent le président à la signer.

4. Délibérations générales à l'ordre du jour

▪ Intégration des communes d'Onard et de Vicq-d'Auribat dans le périmètre du PAPI de Dax

M. Ducos explique que le système d'endiguement qui s'étend sur les communes d'Onard et de Vicq-d'Auribat est le même que celui qui s'étend sur les communes de Gousse et de Saint-Jean-de-Lier.

Ces deux dernières communes font partie intégrante du périmètre du Plan d'Action et de Prévention des Inondation de Dax.

Pour plus de cohérence, mais également pour que les communes d'Onard et de Vicq-d'Auribat puissent bénéficier de fonds spécifiques pour la gestion de la digue, sachant que ces 2 communes ont délibéré en ce sens.

Le comité syndical du SIMAL doit émettre un avis à ce sujet.

Les membres du comité syndical du SIMAL ont émis un avis favorable et unanime à l'intégration des communes de Vicq-d'Auribat et d'Onard au PAPI de Dax.

▪ Décision modificative n°1 au budget annexe « Hors GEMAPI »

M. Ducos indique qu'une dépense de 159€ a été réalisée pour la reproduction de flyers pour le Sentier. C'est une dépense en fonctionnement du budget annexe « Hors-GEMAPI », or cette dépense n'avait pas été prévue lors de l'élaboration de ce budget.

L'ensemble des membres du comité syndical du SIMAL se prononce favorablement à la modification budgétaire énoncée ci-dessus.

5. Débat d'orientations budgétaires 2019

▪ Budget principal « GEMAPI »

SECTION FONCTIONNEMENT				
Chapitre	CA 2018 (non définitif)	Orientations 2019		
		Dépenses	Recettes	RAC SIMAL
Charges à caractère général dont programme gestion Adour (69 945 €)	90 769,64 €	100 000 €	98 000,00 €	2 000,00 €
Charges personnel et assimilé	76 912 €	136 000 €	68 000 €	68 000,00 €
Autres charges de gestion courante	21 692 €	40 000 €		40 000,00 €
TOTAL	189 373 €	276 000 €	166 000 €	110 000 €

SECTION INVESTISSEMENT				
Chapitre	CA 2018 (non définitif)	Orientations 2019		
		Dépenses	Recettes	RAC SIMAL
Programme gestion Adour + lutte renouvelée	48 474 €	100 000 €	80 000 €	20 000 €
Travaux urgents Adour et affluents	17 612 €	50 000 €	32 000 €	18 000 €
Travaux affluents PPG		100 000 €	80 000 €	20 000 €
Animation et sensibilisation		1 000 €		1 000 €
Etude DIG	415 €	20 000 €	16 000 €	4 000 €
TOTAL	66 502 €	270 000 €	208 000 €	63 000 €

M. Ducos informe que jusqu'à présent l'Agence de l'Eau accompagnait à hauteur de 60% le financement des postes de techniciens et que dans le cadre du nouveau programme d'intervention 2019 – 2024, l'Agence a revu à la baisse le financement des postes qui seront désormais plafonnés à hauteur de 50% d'aide.

De plus, M. Ducos exprime sa volonté de refaire passer en 2019 les travaux d'entretien de l'Adour en section investissement avec pour objectif de pouvoir récupérer la TVA, contrairement à ce qui nous avait été demandé en 2018 par les services de l'Etat.

▪ Budget annexe « Hors GEMAPI »

SECTION FONCTIONNEMENT				
Chapitre	CA 2018 (non définitif)	Orientations 2019		
		Dépenses	Recettes	RAC SIMAL
Charges à caractère général	159,06 €	8 000 €	8 000 €	
Charges personnel et assimilé (1/2 ETP)	10 000 €	10 000 €		10 000 €
Autres charges de gestion courante				
TOTAL	10 159,06 €	18 000 €	8 000 €	10 000 €

SECTION INVESTISSEMENT				
Chapitre	CA 2018 (non définitif)	Orientations 2019		
		Dépenses	Recettes	RAC SIMAL
Sentier (Etude + travaux)		350 000 €	164 000 €	186 000 €
Itinéraire nautique	11 374 €	15 000 €	12 000 €	3 000 €
TOTAL	11 374 €	365 000 €	176 000 €	189 000 €

Les membres du comité syndical se sont prononcés favorablement et unanimement en faveur des orientations budgétaires proposées pour 2019.

6. Rivières

▪ Travaux d'urgence

M. Dupuy technicien rivière au SIMAL fait un point sur les travaux réalisés suite aux intempéries du mois de juin :





- **Bilan financier travaux rivières 2018**

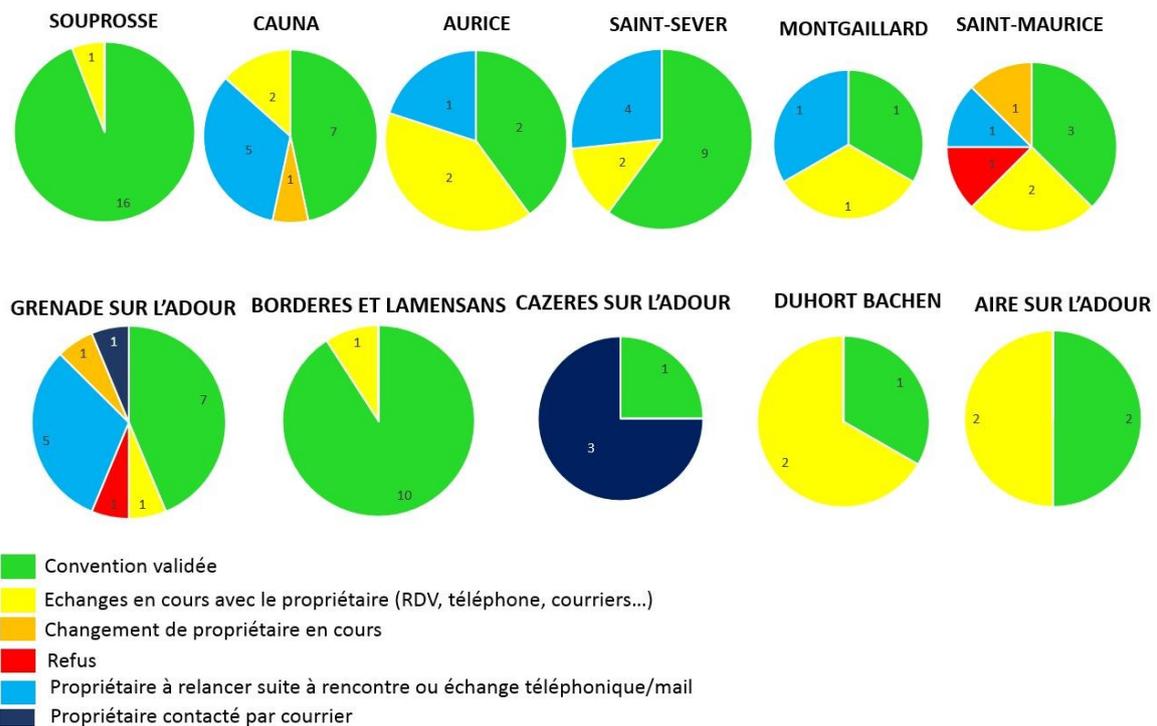
M. Dupuy fait état des dépenses réalisées dans le cadre de travaux rivières en 2018 :

BILAN FINANCIER OPERATIONS RIVIERES 2018		
Opérations	Estimatif € HT	Réel € HT
Programme Adour d'Aire-sur-Adour à Saint-Sever	102 000 €	50 830 €
Gestion renouvelée du Japon	18 000 €	8 744,72 €
Urgence Adour (Aire, Pontonx et Dax)	-	10 512,50 €
Urgence Affluents (Aire, Aurice, St-Maurice et St-Sever)	25 000 €	13 650 €
TOTAL	145 000 €	83 737,22 €

7. Sentier de l'Adour

- **Etat du conventionnement**

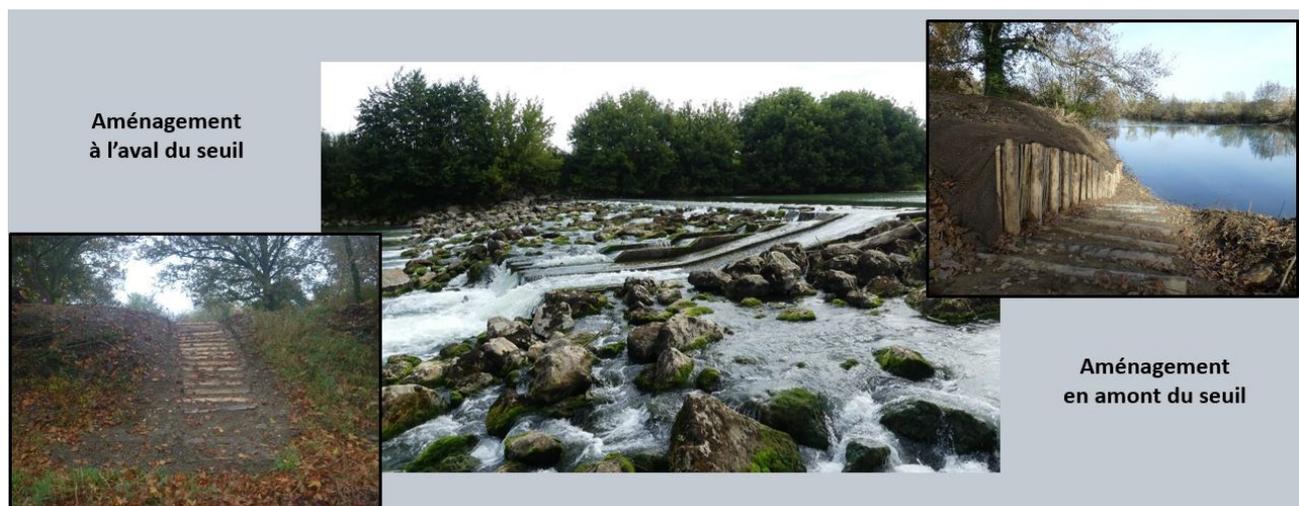
Mme Tastet fait part de l'avancée du conventionnement. Elle précise qu'aujourd'hui sur le tronçon Mugron – Aire-sur-l'Adour, 59 propriétaires sur 100 ont signé une convention. Pour les secteurs problématiques (Cauna, Saint-Maurice) des réunions de concertation avec les propriétaires sont prévues d'ici la fin de l'année 2018.



8. Itinéraire nautique de l'Adour

▪ Aménagement du contournement du seuil d'Augreilh

Mme Tastet annonce que l'Institution Adour a réalisé l'aménagement du contournement du seuil d'Augreilh en aménageant un point d'accès en amont et en aval du seuil.



▪ Restant à réaliser

Mme Tastet fait ensuite le point sur les documents administratifs restant à obtenir ainsi que sur les tâches qu'il reste à réaliser pour finaliser l'ouverture de ce tronçon. Elle indique par la même occasion que le tronçon Saint-Sever – Mugron a obtenu un avis favorable de la Commission

Départementale des Espaces Sites et Itinéraires. Toutefois le dossier administratif n'est pas encore complet pour passage en Commission Permanente des élus du département pour inscription au plan. La pièce maîtresse manquante au dossier étant la délibération de la commune de Saint-Sever.

Administratif

- Obtention de l'AOT pour le contournement de Péré
- Obtention de la délibération et signature de la convention avec la commune de Saint-Sever
- Signature de la convention avec les carrières Lafitte pour le contournement du seuil d'Augreilh

Technique

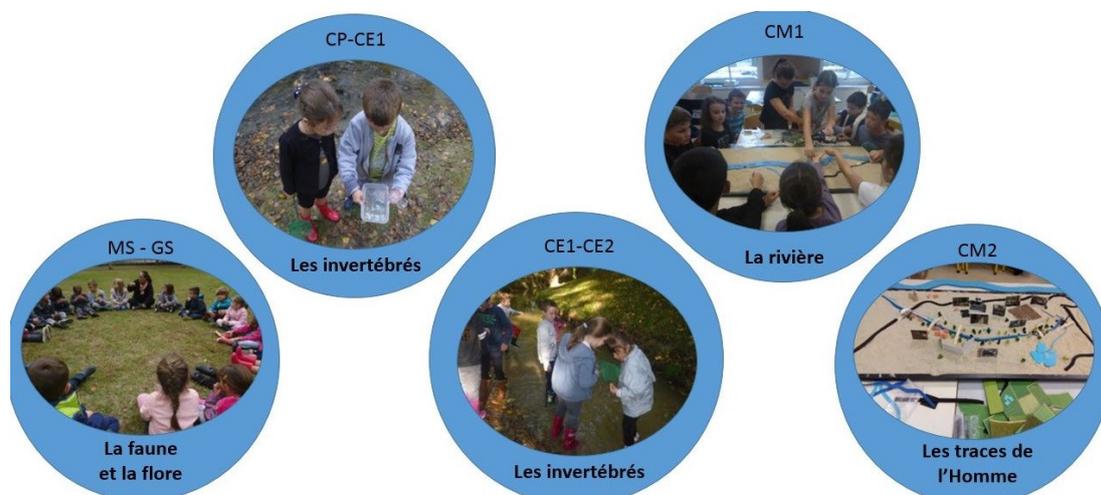
- Mise en place de la signalétique nautique
- Mise en place de la signalétique terrestre

9. Animation

▪ Intervention à l'école d'Eugénie-les-Bains

Mme Tastet détaille son intervention au sein de l'école d'Eugénie-les-Bains en la replaçant dans le contexte de la proposition d'animations qui avait été faite aux écoles de l'EPCI d'Aire sur l'Adour. Cette commune est située sur le territoire du SIMAL mais également du SYRBAL. Le cours d'eau s'écoulant à proximité de l'école, support idéal pour la réalisation des animations était le Bahus, cours d'eau géré par le SYRBAL.

Pour la réalisation des animations au sein de cette école il a donc été décidé que l'animatrice du SIMAL soit mise à disposition du SYRBAL durant 6 jours (3.5 jours pour la conception des animations et 2.5 jours pour leur réalisation du 8 au 10 octobre 2018). Cinq classes de l'école d'Eugénie auront eu l'opportunité de découvrir les secrets de cette rivière longeant leur école. Des Moyenne Section aux CM2, les différentes classes ont travaillé autour de thématiques variées : les macro-invertébrés et la qualité de l'eau, le vocabulaire de la rivière, la faune et la flore, la transformation du paysage par l'Homme...



▪ Intervention à l'école Badinter de Dax (ancienne école des Pins)

Mme Tastet informe que le SIMAL a été sollicité pour participer au projet « Adour » de l'école Badinter. Ce projet est né d'un constat des professeurs des classes de CM1-CM2 de l'école (60 élèves), ils se sont aperçus que les élèves avaient une méconnaissance de leur environnement proche et notamment de l'Adour, fleuve traversant leur ville. Ils se sont rapprochés de l'Ecole de la Nature de la ville de Dax pour monter un projet autour de l'Adour. Pascal Ducos en charge de l'école de la nature s'est chargé de réunir des intervenants pour construire un projet autour de l'Adour.



Le lundi 3 décembre 2018 l'animatrice du SIMAL avait pour mission d'introduire ce projet en présentant l'Adour, le vocabulaire lié aux rivières et le cycle de l'eau dans la nature. Après cette intervention devront suivre :

- une sortie sur le terrain avec le CPIE sur le fonctionnement des barthes de l'Adour,
- une sortie sur le terrain avec le CPIE sur la faune et la flore,
- une sortie sur le terrain avec le SIVU des chênaies de l'Adour sur la sylviculture,
- une intervention en classe et une sortie sur le terrain avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dax sur les inondations.
- une sortie sur le terrain avec la régie des eaux de Dax pour visiter une station d'épuration et le traitement des boues thermales.

Il est prévu qu'en fin d'année scolaire le SIMAL clôture ce projet par une synthèse de tout ce qui aura été vu au cours des interventions grâce à l'utilisation de ses outils pédagogiques.

▪ Projet BAC STAV

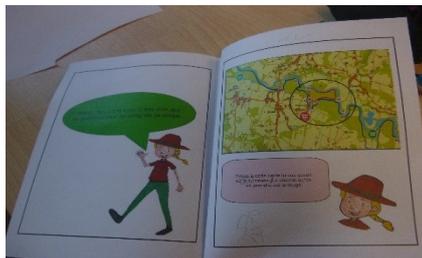
Mme Tastet annonce la restitution des travaux réalisés par les terminales STAV du lycée de Oeyreluy. Pour rappel la commande consistait à :

- créer des supports de communication pour valoriser le travail effectué par le syndicat sur les espèces exotiques envahissantes.
- créer des supports de communication pour valoriser la boucle thématique d'Onard.

Dans les réalisations des élèves pour valoriser la boucle thématique d'Onard on distinguera deux types de supports : des livrets d'accompagnement sur la boucle et la confection d'une mallette pédagogique permettant aux écoles locales d'aborder des thématiques présentes sur la boucle : faune, flore, hydroélectricité, paysage...

L'implication des élèves se traduit dans la qualité et la diversité des supports proposés : une collaboration qui se révèle une nouvelle fois très enrichissante !

Voici quelques aperçus des travaux restitués par les élèves :



Livret ludique
d'accompagnement sur la
boucle thématique
d'Onard.



Maquette reconstituant le
paysage qui s'insèrera dans la
mallette pédagogique.



Maquette expliquant la
production d'hydroélectricité qui
s'insèrera dans la mallette
pédagogique.

▪ **B TSA GEMEAU**

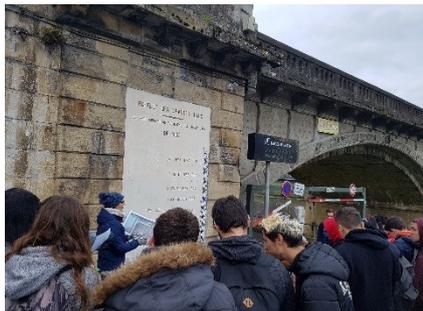
M. Dupuy détaille son intervention auprès des BTS Gemeau 1^{ère} année du lycée d'Oeyreluy avec les deux structures, Institution Adour et SIMAL, en charge du projet «valorisation et restauration des zones inondables de l'Adour» avec pour objectif de présenter l'appel à projet.

La présentation du contexte de l'appel à projet et des structures porteuses s'est effectuée en classe le 13 novembre 2018 et cela a été poursuivi par des visites de terrain le 20 novembre 2018. Sur le terrain, un premier point d'arrêt s'est fait à Dax pour observer le système d'endiguement et un second point d'arrêt à Pontonx et Téthieu pour exposer le projet de recul de digue sur ces communes.

Au cours de ces visites, les étudiants auront eu l'opportunité de rencontrer de nombreux acteurs (maire, agriculteur, gestionnaire de digue) et ainsi appréhender plusieurs facettes du projet. Pendant les 6 prochains mois, ces derniers devront se mettre dans la peau d'un bureau d'étude pour proposer des scénarios de recul de digue.



Présentation en classe



Visite des ouvrages de Dax



Visite sur la digue de Pontonx -
Téthieu

10. Questions diverses

▪ **Départ de Pierrick Malby**

M. Ducos explique le départ de Pierrick Malby, technicien rivière à mi-temps au SIMAL et au SYRBAL. Le technicien a mis fin prématurément à son contrat pour rejoindre ses terres natales en Dordogne.

▪ **Nouveau format du comité syndical dès le 1^{er} janvier 2019**

M. Ducos termine la réunion en rappelant qu'à partir du 1^{er} janvier 2019 les règles de représentativités votées en 2018 seront effectives. C'est-à-dire que le comité syndical sera composé de 42 délégués et pour garder un lien avec l'ensemble des communes du territoire sera installé un collège de référents, 42 également. Ces derniers pourront prendre part à l'ensemble des discussions, toutefois ils ne pourront pas prendre part aux votes.

La réunion du comité syndical ordinaire s'achève à 19h30